

## Travaux routiers

# QUELLES SOLUTIONS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX



8 h 30 - 12 h 15

### De la CEV des acteurs des infrastructures routières à la LTECV : quel dynamisme impulsé en matière de pratiques environnementales depuis une décennie

- Rappel des intentions de la Convention d'Engagement Volontaire de 2009 et de ses objectifs
- À deux ans de son échéance, quel bilan consolidé peut déjà en être tiré sur ses effets et l'évolution des pratiques, ainsi que sur la réussite des objectifs

▶ **David ZAMBON**, Directeur général, IDRRIM

### En quoi la loi de transition énergétique pour la croissance verte consolide le recyclage en TP

- Le point sur le cadre réglementaire qui renouvelle la hiérarchisation de la consommation des ressources
- Objectifs fixés par l'article 79 : quels sont les matériaux impactés
- Aperçu de l'enquête menée par le Cerema auprès des MOA en 2016

▶ **Nies BOUSSIOUF**, Chargé d'études matériaux alternatifs et recyclage, CEREMA

### Quels sont les enjeux de l'anticipation des chantiers

- Comment anticiper la valorisation des déchets en amont d'un chantier routier
- Présentation d'un centre de ressources autour de l'économie circulaire : matterrio.construction
- Quel dispositif d'accompagnement mis en place par l'Ademe

▶ **Sylvain BORDEBEURE**, Service mobilisation et valorisation des déchets, ADEME

### Retour d'expérience : la Seine-et-Marne, un territoire exemplaire en matière de recyclage/réemploi

- Démarche environnementale d'ENSEMBLE 77 : un travail et un partenariat de plus de 20 ans
- De quelle façon la démarche environnementale du 77 est-elle intégrée dans les marchés de TP
- Mesure et suivi des objectifs de la LTECV : quels premiers résultats

▶ **Laura ANDRIEUX**, Ingénieure chimiste des matériaux et (photo)polymères, CEREMA

▶ **Dominique PERNIER**, Conseiller technique direction principale des routes, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

14 h - 17 h 30

### Retraitement en place à froid des matériaux : retours d'expériences

- Quels critères de choix de la solution de base et quel encadrement des variantes
- Analyse des techniques de retraitement aux liants hydrauliques, aux liants hydro-carbonés (émulsion), réutilisation des fraisats contenant des HAP
- Avantages et inconvénients des techniques et suivi de la qualité

▶ **François DE BONVILLE**, Responsable du service études et travaux neufs, DÉPARTEMENT DE LA SOMME

▶ **Marc GUEVARA**, Responsable du laboratoire départemental d'analyse, DÉPARTEMENT DE LA SOMME

### Comment intégrer dans les DCE des clauses permettant l'utilisation de matériaux recyclés

- Comment mener une approche globale de la démarche
- Quelle rédaction pour les clauses techniques
- Le point sur les critères de jugement des offres

▶ **Frank DESROCHES**, Directeur adjoint des routes, DÉPARTEMENT DU VAR

### Retour d'expérience : l'Eco-comparateur SEVE (Système d'Évaluation des Variantes Environnementales) utilisé depuis 2013 en Gironde

- Asseoir l'usage sur la commande publique
- Quel appui sur le cadre partenarial de la convention d'engagement volontaire girondine
- Comment atteindre des objectifs ambitieux les suivre et les évaluer

▶ **Nicolas PEZAS**, Directeur des Infrastructures, DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

### Comment bâtir un outil de suivi des matériaux utilisés et des matières et déchets produits

- Le point sur la rédaction dans les marchés de travaux
- Quelle méthode pour créer un tableau de suivi fiable et pérenne
- Comment accompagner les entreprises pour le recueil des données

▶ **Antoine DE BROUWER**, Ingénieur, DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Journée animée par **Isabelle VERBAERE**

Journaliste, Techni.Cités/La Gazette des communes

Avec le soutien de :



PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :

[conferences.lagazette-descommunes.com](http://conferences.lagazette-descommunes.com)

Rubrique « Journée d'étude »,  
journée « Travaux routiers »

OU AU VERSO



## Travaux routiers

# QUELLES SOLUTIONS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Collectivité/organisme** .....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

### Participant

Monsieur       Madame

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Tél. ....

E-mail \* .....

(\*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

### Règlement (1) :

mandat administratif       chèque joint (2)

Adresse de facturation.....

Service interlocuteur .....

Code postal..... Ville.....

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

### Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET: 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

### MA COMMANDE

Collectivités locales :  
390 € HT (468 € TTC)

Entreprises publiques  
et privées, établissements  
publics : 590 € HT (708 € TTC)

**Total :** ..... € HT\*

\* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :  
accueil café, déjeuner, conférences-débats,  
documents et traitement de l'inscription.

### Informations inscriptions multiples, rendez-vous sur :

conferences.lagazettedescommunes.com  
Rubrique « Journée d'étude »,  
journée « Travaux routiers »,  
onglet « Informations et tarifs »

JE\_VOIR\_290518

### ➔ Nombre de places limité, bulletin à retourner avant le 25/05/2018

- Par email :  
**penelope.vincent@infopro-digital.com**

- Par courrier à :  
**Pénélope Vincent / Territorial**

Antony Parc II  
10, place du Général de Gaulle  
BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Par Fax au **01 77 92 98 17**

Les Journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38040 55 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil.evenements@infopro-digital.com. Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv>



### INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

Pour toute autre information : Elvire ROULET – Tél. : 01 77 92 93 36 – [elvire.roulet@infopro-digital.com](mailto:elvire.roulet@infopro-digital.com)